

RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00373
Numéro SIREN : 519 799 845
Nom ou dénomination : GRUPETTO

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/031598

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/031598**
n°de gestion : **2010B00373**
n°SIREN : **519 799 845 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 15/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GRUPETTO - Société à responsabilité limitée
10 place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2084153

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GRUPETTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 1 9 7 9 9 8 4 5 0 0 0 2 8		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 30/06/2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	9 985
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	7 210
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	13 586
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	55 899
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	7 751
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	21 000
TOTAL (II) BJ		BK	87 221	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BX	6 000
		Autres créances (3) BZ	CA	383 450
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
	Disponibilités CF		CG	672 465
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 643
TOTAL (III) CJ		CK	1 063 559	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	87 221	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété * Immobilisations		Stocks : Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL GRUPETTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 657 125)			DA	657 125	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	79 810	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	68 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	138 583	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	493 062	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 436 781	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	252 127	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	128 006	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	21 242	
	Dettes fiscales et sociales			DY	65 811	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	160 000	
	Autres dettes			EA	1 333	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	628 521		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 065 302		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	442 012
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL GRUPETTO						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	722 514	FH		FI	722 514	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	722 514	FK		FL	722 514	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 205	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	730 724
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	253 743	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 496	
	Salaires et traitements*					FY	229 324	
	Charges sociales (10)					FZ	132 343	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6 230
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	23	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	629 162	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	101 562	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	419 874
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 086
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 115
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	6 747
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	430 824
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 526
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	2 526
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	428 298	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	529 860	

Désignation de l'entreprise SARL GRUPETTO			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	7 923		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	6 667		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	14 590		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 545		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 545		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	13 045		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	49 843		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 176 138		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	683 076		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	493 062		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 205	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	89 508	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	89 508
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		45			
	Dons, libéralités		1 500			
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices				7 923		
Produits des cessions d'éléments d'actif				6 667		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 2 065 303 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 493 063 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,15 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 93-95

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 621 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Modifications relatives aux titres de participation :

Cf. paragraphe "Liste des filiales et participations"

Accord d'intéressement :

En date du 16/12/2016, un accord d'intéressement a été conclu entre la société et ses salariés. Cet accord a pris effet le 01/07/2016 et a été conclu pour une durée de trois exercices. A ce titre une somme de 6 902 € (dont 511 € au titre du forfait social) a été comptabilisée en charges de personnel.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 613	7 210	3 628	17 195
Immobilisations incorporelles	13 613	7 210	3 628	17 195
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 804			15 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 455			22 455
- Matériel de transport	59 302		23 940	35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 517			16 517
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	114 077		23 940	90 137
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	708 200	252 432		960 633
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 000			21 000
Immobilisations financières	729 200	252 432		981 633
ACTIF IMMOBILISE	856 890	259 642	27 568	1 088 965

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 210		252 432	259 642
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 210		252 432	259 642
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	3 628			3 628
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 940		23 940
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 628	23 940		27 568

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
EURL INTER BOOKING SERVICE	10	6	100,00	24	17	9		40	6	
EURL C TOUT VERT	56	464	100,00	562	562			3 765	342	364
EURL 32 JUILLET	8	114	100,00	102	102	36		2 071	113	56
SecureDirectTO	200	-1	100,00	200	200	1			-1	
ENAIA	13	-34	51,00	7	7	62		90	-10	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL NEW DEAL CE	90	-51	31,00	28	28	29		3	-51	
AIMCIA	13	82	33,00	36	36	15		229	2	

B RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

1 - Prises de participations :

ENAIA :

Suivant acte en date du 26/07/2016, la société Grupetto a acquis 1 125 parts sociales de la société ENAIA pour un prix de 1 125 €

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26/07/2016, il a été procédé à la réduction de la valeur nominale des parts sociales de 25 € à 1 €. En conséquence, les 300 parts anciennes de 25 € ont été remplacées par 7500 parts nouvelles de 1€ chacune attribuées

Notes sur le bilan

en totalité aux associés dans le rapport de 25 parts nouvelles pour 1 ancienne.

Une décision d'augmentation de capital réservée à la société Grupetto est intervenue par la suite et le capital social a été augmenté d'une somme de 5 510 € pour le porter à 13 010 €. Cette augmentation a été réalisée au moyen de la création de 5 510 parts nouvelles de 1 € chacune.

Le coût d'acquisition des 6 635 parts sociales représentant s'élève par conséquent à 6 635 €

AIMCIA :

La société Grupetto a souscrit à une augmentation de capital décidée en date du 31/10/2016 par l'associée unique de la société AIMCIA. La souscription a porté sur 33 parts sociales nouvelles entièrement libérées représentant 33% du capital de la société AIMCIA. Ces 33 parts sociales d'une valeur nominale de 100 € chacune ont été émises à un prix de 1 100 € chacune. Montant de la souscription : 36 300 €.

Titres SecureDirectTO :

Suivant acte sous seing privé en date du 20/06/2017, la société Grupetto a souscrit au capital initial de la société SecureDirectTO pour un montant de 200 000 € représentant 100 % de titres de ladite société. Les parts sociales ont été libérées du 1/5e de leur valeur nominale, soit la somme totale de 40 000 €.

La somme non libérée, soit 160 000 €, figure au passif du bilan de Grupetto sous la rubrique "Dettes sur immobilisations et comptes rattachés".

2 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

3 - Autres informations :

INTER BOOKING SERVICE

Opération de réduction / augmentation de capital :

Suivant décision de l'associée unique (la société Grupetto) en date du 18/11/2016, il a été procédé à une réduction du capital social pour un montant de 9 497,53 € (apurement des pertes constatées au 30/06/2016). Une augmentation de capital en numéraire de 9 497,53 € a en suivant été décidée. La libération de la souscription a été réalisée par compensation avec le compte courant de l'associée unique.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 731	254		9 985
Immobilisations incorporelles	9 731	254		9 985
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 885	701		13 586
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 977	2 376		4 353
- Matériel de transport	56 586	2 716	23 940	35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 001	184		16 184
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	87 449	5 976	23 940	69 486
ACTIF IMMOBILISE	97 181	6 230	23 940	79 471

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 412 094 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 000		21 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 000	6 000	
Autres	383 451	383 451	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 643	1 643	
Total	412 094	391 094	21 000

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	6 000
Produits à recevoir	11 758
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 321
Total	21 079

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	14 498		6 747	7 751
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	14 498		6 747	7 751

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	6 747
Exceptionnelles	

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Titres INTER BOOKING SERVICE	7 751	16 746	base situation nette de la filiale au 30/06/2017
TOTAL	7 751	16 746	

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 657 125,00 Euro décomposé en 657 125 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	682 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	11 955	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice	36 830	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	657 125	1,00

Réduction de capital par voie de rachat annulation :

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 29/08/2016 et du procès-verbal du gérant du 29/08/2016, le capital de la société a été réduit de 36 830 € pour le ramener de 682 000 € à 645 170 euros par voie de rachat et annulation de 36 830 parts sociales de 1 € de nominal chacune.

Augmentation de capital en numéraire :

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19/04/2017, le capital social a été augmenté d'une somme de 11 955 € pour le porter de 645 170 € à 657 125 € par création de 11 955 parts sociales.

Les parts sociales ont été émises au pris de 7,67589 € chacune.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 628 522 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	252 128	65 619	186 509	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 243	21 243		
Dettes fiscales et sociales	65 811	65 811		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 000	160 000		
Autres dettes (**)	129 339	129 339		
Produits constatés d'avance				
Total	628 522	442 013	186 509	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	280 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	51 138
(**) Dont envers les associés	29 248

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	17 689
Int.courus s/emp.aup etabl crédit	127
Personnel - autres charges à payer	6 391
Charges sociales sur congés à payer	5 419
Autres charges sociales à payer	511
Etat-charges à payer	4 904
Total	35 041

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 643		
Total	1 643		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2017	30/06/2016
Produits financiers de participation	419 875	317 644
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 087	252
Autres intérêts et produits assimilés	3 116	3 067
Reprises sur provisions et transferts de charge	6 747	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	430 824	320 963
Dotations financières aux amortissements et provisions		8 530
Intérêts et charges assimilées	2 526	255
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 526	8 785
Résultat financier	428 298	312 177

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
Dons, libéralités	1 500	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		7 923
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 667
TOTAL	1 545	14 590

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SARL GRUPETTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GRUPETTO, 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société mère, la SARL GRUPETTO, est seule redevable de la charge d'impôt du groupe.

La SARL GRUPETTO ainsi que toutes les filiales membres du groupe, les sociétés C TOUT VERT, INTER BOOKING SERVICE et 32 JUILLET constatent dans leurs comptes la charge ou le produit d'impôt calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

Notes sur le compte de résultat

L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 15 214 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
Euro

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

13 604

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total

13 604

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

GRUPETTO
Société à responsabilité limitée au capital de 657 125 euros
Siège social : 10 Place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 NOVEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 493 062,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	493 062,59 euros
A titre de dividendes aux associés	387 703,75 euros
Soit 0,59 euros par part	
Le solde	105 358,84 euros

En totalité au compte "Autres réserves" dont le solde s'élève ainsi à 243 942,14 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 4 janvier 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % en application des dispositions de l'article 158, 3, 2° du Code général des impôts s'élève à 387 703,75 euros :

- dont un montant de 297 211,91 euros revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et bénéficiant effectivement de l'abattement de 40 %,
- dont un montant de 90 491,84 euros revenant à des personnes morales ne pouvant bénéficier dudit abattement.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2014 :
175 000,00 euros, soit 0,26 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 175 000,00 euros
- Exercice clos le 30 juin 2015 :
215 307,34 euros, soit 0,32 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 215 307,34 euros
- Exercice clos le 30 juin 2016 :
 - Aux termes du PV de l'AGO du 18/11/16 :
336 130,60 euros, soit 0,52 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 336 130,60 euros
 - Aux termes du PV des décisions unanimes des associés du 19/04/17 :
116 130,60 euros, soit 0,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 116 130,60 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 novembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Gérant

Manuel MIRABEL

